Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_177-DE

Publié le 27/11/2025

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2025

Séance du 25 novembre de l'an 2025, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 19 novembre 2025, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h38.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier		X			Sophie LE BONHOMME
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier		X			Eva TROEGER
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc		X			Joël HEUZE
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			Nadia LE HEGARAT
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine		X		Richard HELARY	
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc	X				
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		Erwan LANCIEN	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien		X			Jean-Luc GUEGAN
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine		X			
LE BIHAN Gilbert			X		
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry		X		Michel MAHE	
LE GOUX Jean-Pierre		X			Jean JOURDEN
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_177-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique		X			Ginette LE CREURER
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique	X				
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			Frédéric LE TURLUER
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick		X			
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène			X		
THOMAS Philippe		X		Marie-Christine HELLO	
TROEGER Eva	X				

En exercice : 57 **présents :** 44 **dont suppléants :** 4 **Votants :** 52 **dont pouvoirs :** 8

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

<u>Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :</u>

SUPPLÉANT	**présence**
ANTOINE Vincent	X
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	**présence**
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_177-DE

2025_177 : Affaires financières : DM 3/2025 budget eau (18001) ajustement des travaux en régie et redevance Agence de l'eau sur la consommation d'eau potable

1- Dans une volonté d'optimiser la section de fonctionnement et de prendre en compte les dépenses du bureau d'études en régie dans les dépenses d'investissement (AMO), il convient d'ajuster les crédits des travaux en régie (articles 722, 2313 & 2315) en fonction des coûts réels du bureau d'études en régie (73 K€).

2- Suite à la mise en place de la nouvelle redevance sur la consommation d'eau potable en 2025 en lieu et place des redevances « pollution & modernisation des réseaux », nous avons été avertis après le vote des budgets primitifs, que le versement de la nouvelle redevance doit se faire l'année N contre N+1 auparavant. Au 30/09/25, le montant encaissé sur factures s'élève à 334 000 € soit environ 445 000 € sur année pleine.

Suite à une rencontre avec les représentants de l'Agence de l'Eau et une demande d'étalement du paiement de la redevance 2025, par courrier du 10 octobre 2025, l'Agence de l'Eau accepte l'étalement de paiement (200 000 € en 2025 & le solde en 2026). Il convient donc d'inscrire cette nouvelle dépense au budget à l'article 701269 qui est couverte par les pénalités 2024 de SUEZ (210 000 €).

Vu la délibération 2025_40 modifiée du 1er avril 2025 validant le budget de la régie eau,

Entendu le rapport de monsieur le vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE la DM 3/2025 du budget régie eau (18001) telle qu'exposée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT - BUDGET EAU 18001

Dépenses					Recettes				
Imputations	réel/ordre	BP 2025	Variation / BP	Total	Imputations	réel/ordre	BP 2025	Variation / BP	Total
701269 Redevance à l'Agence de l'Eau	014/réel	0 €	210 000 €	210 000 €	7711 Délis & pénalités reçus	77/réel	20 000 €	210 000 €	230 000 €
022 Dépenses imprévues	*022/réel*	*50 000,57 €*	*53 000,00 €*	*103 000,57 €*	722 immobilisations corporelles	*042/ordre*	*20 000,00 €*	*53 000,00 €*	*73 000,00 €*
		50 000,57 €	**263 000,00 €**	**313 000,57 €**			**40 000,00 €**	**263 000,00 €**	**303 000,00 €**

INVESTISSEMENT - BUDGET EAU 18001

Dépenses					Recettes				
Imputations	réel/ordre	BP 2025	Variation / BP	Total	Imputations	réel/ordre	BP 2025	Variation / BP	Total
2313 Constructions	*040/ordre*	*5 000,00 €*	*13 000,00 €*	*18 000,00 €*	*1641 Emprunts*	*16/réel*	*1 837 810,39 €*	*53 000,00 €*	*1 890 810,39 €*
2315 Installations, matériel techniques	*040/ordre*	*15 000,00 €*	*40 000,00 €*	*55 000,00 €*					
		20 000,00 €	**53 000,00 €**	**73 000,00 €**			**1 837 810,39 €**	**53 000,00 €**	**1 890 810,39 €**

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Laurence Corson